

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 23 NOVEMBRE 2018

COMPTE DE GESTION

Suite à la fusion des deux CRE Bourgogne et Franche-Comté et le rapprochement des deux comptabilités depuis le 1^{er} septembre 2017, nous constatons :

- le paiement de factures non provisionnées des anciens comités pour une valeur de 22 335€.
- le déménagement de nos 2 bureaux à Dole et également la réfection de ces nouveaux locaux ce qui a engendré un coût de 6000€.
- nous déplorons également le départ de nos deux secrétaires, une en licenciement économique courant mars et la 2^{ème} en juillet en rupture conventionnelle. Cette situation nous a occasionné des frais exceptionnels d'un montant de 49 066,27€.

Total des dépenses exceptionnelles 2018 : 77 401,27€

Déficit net comptable 2018 : 83 913€

Déficit hors dépenses exceptionnelles : 6 511,73€

Réserves et disponibilités au 31 août 2018 : 144 762,11€

Pour plus d'explications, nous vous donnons rendez-vous à l'assemblée générale.

Hervé de LA SELLE
Président du CRE BFC

François ALLÉGUÈDE
Trésorier du CRE BFC

